

DEMANDE DE BOURSES NATIONALES DE LYCEE

Pour les familles qui souhaitent obtenir des informations sur les demandes de bourses nationales et savoir si vous pouvez en bénéficier, télécharger le Document d'auto-évaluation en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.lyceeverlaine-rethel.fr/ADI/files/bibliotheque/documents/BourseAutoEvaluation.pdf>

Si votre revenu ne dépasse pas le barème, vous avez deux possibilités pour faire votre demande :

- retirer un dossier auprès du Secrétariat Scolarité
- ou faire votre demande en ligne en vous connectant au Portail Scolarité Services à l'adresse suivante <https://ts.ac-reims.fr/ts>

(pour une première connexion ou si vous avez perdu vos identifiants, vous devez vous rapprocher du secrétariat scolarité auprès de Mme Delphine PATE au 03.24.39.50.30 ou par mail delphine.pate@ac-reims.fr)

IMPORTANT : La campagne de demande de bourses nationales est ouverte du 03 avril au 20 juin 2018.